

Procédure d'admission pour l'année scolaire 2015/16

Études doctorales

Site web : <http://prijimacky.ff.cuni.cz>

Informations : prijimacky@ff.cuni.cz

Date de remise du formulaire d'inscription : 30.4.2015

Examen d'entrée : 15.6.2015 – 16.6.2015

Examen d'entrée (deuxième session) : 22.6.2015

Frais d'inscription :

460 CZK par formulaire d'inscription rempli en ligne à l'adresse suivante :

<https://is.cuni.cz/studium/pririz/index.php>

Établissement bancaire : Komerční banka Praha 1

Numéro de compte : 85631011/0100

Identifiant constant : 0380

Identifiant variable : 820001

Identifiant spécifique : numéro généré par le système informatique (SIS) après avoir rempli le formulaire d'inscription en ligne

SWIFT : KOMB CZ PP

IBAN : CZ960100000000085631011

Adresse du titulaire du compte :

Univerzita Karlova v Praze, Filozofická fakulta, nám. Jana Palacha 2, 116 38 Praha 1

Les frais d'inscription peuvent être réglés par carte bancaire **en ligne**, par **virement bancaire**, **en espèces** à la banque ou **directement** au service comptable de l'université.

Les frais d'inscription ne sont pas remboursables, à aucun moment de la procédure d'admission. Il est nécessaire de s'acquitter des frais d'inscription pour chacun des formulaires d'inscription remis.

I. Informations générales – études doctorales

1. La Faculté des lettres de l'Université Charles propose deux régimes d'études doctorales dans les disciplines d'études accréditées : **un régime à plein temps et un régime combiné**. Le programme d'études est établi selon **un cursus d'études individuel**, conformément au **décret n° 15/2014 du doyen (Organisation des études, études doctorales à la Faculté des lettres de l'Université Charles)**. Les études doctorales sont sanctionnées par un examen d'État et la soutenance d'une thèse. Le candidat reçu obtient le titre de « Ph.D. ».

Vous trouverez des informations complémentaires sur les études doctorales à la Faculté des lettres de l'Université Charles, sur le règlement et les cursus d'études dans les disciplines accréditées, dans les

sections Studium/doktorské studium à l'adresse www.ff.cuni.cz ainsi sur les sites des chaires et instituts concernés.

II. Informations générales – procédure d'admission

1. La procédure d'admission est régie par les articles 48 à 50 de la loi n° 111/98 sur l'enseignement supérieur, par l'annexe n° 5 des Statuts de l'Université Charles – Règlement des procédures d'admission, ainsi que par la présente *Procédure d'admission pour l'année scolaire 2015/16* (ci-après « PA »).
2. Les **convocations** à l'examen d'entrée sont envoyées au plus tard 28 jours avant la date de l'examen, suite à la réception d'un formulaire d'inscription dûment rempli.
3. Les **résultats** de la procédure d'admission, après session de la commission d'admission, sont publiés à l'adresse électronique suivante : <http://is.cuni.cz/studium> (icône Průběh přijímacího řízení) sur indication du numéro de naissance, du lieu de naissance et du nom et prénom du candidat.

III. Formulaire d'inscription

1. Le formulaire d'inscription se remplit en ligne. Il sera mis à disposition, ainsi que d'autres instructions, sur le site de la faculté en janvier 2015. Dans le formulaire, le candidat doit préciser **le régime d'études** (régime à plein temps ou combiné) et **la discipline d'études**.

Il est nécessaire de remplir le formulaire d'inscription en ligne le 30.4.2015 au plus tard. Le candidat peut ensuite suivre la procédure et l'enregistrement de sa demande et prendre connaissance des dates de l'examen d'entrée et des résultats de l'admission à l'adresse suivante : <http://is.cuni.cz/studium> (section « Průběh přijímacího řízení »).

2. Documents à joindre impérativement au formulaire d'inscription :

2.1 Un projet de thèse (3 à 5 pages)

2.2 Un curriculum vitae

2.3 Une bibliographie concernant la discipline d'études

2.4 Un compte-rendu des activités de recherche (publications, expériences professionnelles, etc.)

3. A chaque candidature dans une discipline d'études concernée doit correspondre un seul projet de thèse. Si le candidat présente un même projet de thèse dans plusieurs disciplines d'études, il lui sera demandé de préciser à quelle discipline se rapporte le projet de thèse et de compléter les candidatures dans les autres disciplines d'études avec de nouveaux projets de thèse. Si le candidat ne procède pas à ces compléments dans le délai imputé, la faculté considérera qu'aucun formulaire d'inscription n'a été remis.

4. Si le formulaire d'inscription n'est pas dûment rempli ou qu'il ne contient pas les informations nécessaires, la faculté invitera le candidat à rectifier la situation dans un délai raisonnable. Si le candidat ne rectifie pas la situation dans le délai imputé, la faculté considérera qu'aucun formulaire d'inscription n'a été remis.

IV. Examen d'entrée

1. L'examen d'entrée est constitué d'**une seule épreuve orale**. On y évalue, en premier lieu, les connaissances spécialisées et l'aptitude du candidat à mener un travail de recherche dans la discipline

choisie. L'examen comporte aussi une discussion sur le projet de thèse présenté.

Sauf raison particulière liée à la spécificité de la discipline de recherche, l'examen d'entrée se fait en langue tchèque ou slovaque (le cas échéant, dans une langue internationale), conformément à l'accréditation de la discipline. Pour les programmes d'études doctorales en philologie, la commission d'admission peut exiger la conduite partielle de l'examen dans la langue concernée.

2. Il est conseillé de discuter les conditions de l'examen d'entrée et le projet de thèse avec le responsable du programme doctoral de la discipline d'études concernée. Les candidats seront tenus de présenter un projet de thèse même dans les disciplines où des thèmes d'études doctorales auront été recommandés.

3. Le doyen peut autoriser un candidat à se présenter à la deuxième session sur demande écrite de ce dernier. Cette demande doit être envoyée au Service des admissions au plus tard **trois jours** avant le jour de l'examen de la première session, dans le cas où le candidat ne peut se rendre à l'examen pour des raisons majeures et qu'il est en mesure de prouver (raisons médicales, examens finaux d'État, études à l'étranger, etc.). La demande ne devra pas être jointe au formulaire d'inscription mais envoyée au Service des admissions après que le candidat a reçu la convocation stipulant la date exacte de l'examen d'entrée.

4. À titre exceptionnel, le doyen peut autoriser un examen d'entrée **sous forme de vidéoconférence**. À cet effet, le candidat doit présenter une demande écrite qui doit être remise au Service des admissions au plus tard **dix jours** avant la première session de l'examen. Le candidat doit prouver qu'il n'est en mesure, **pour des raisons majeures** (études à l'étranger, stage à l'étranger), de participer à aucune des deux sessions. L'état de santé du candidat ou sa participation à un autre examen d'entrée **ne donnent pas lieu** à une autorisation à passer l'examen sous forme de vidéoconférence. L'autorisation du doyen est conditionnée par l'accord du responsable du programme doctoral de la discipline d'études concernée.

5. Pour être admis, le candidat doit remettre son formulaire d'inscription ainsi que tous les documents mentionnés à l'article III/2.1, doit avoir achevé son master et avoir réussi son examen d'entrée. **L'admission est conditionnée par l'obtention d'un total de 30 points ou plus à l'examen ; le candidat doit par ailleurs figurer au classement correspondant au nombre maximum d'étudiants recevables pour la discipline en question.** Les candidats qui obtiendront le même nombre de points que le candidat occupant la dernière place du classement seront également admis. Le candidat peut obtenir **un total maximal de 60 points**. Dans la mesure où la procédure d'admission de la discipline d'études concernée ne le stipule autrement, **le total des points** est constitué de la somme des points obtenus pour chaque partie de l'examen : discussion sur le projet de thèse (0 à 30 points), évaluation de l'activité de recherche du candidat (0 à 15 points) et connaissances de la littérature sur le sujet étudié (0 à 15 points).

6. Le candidat, informé de l'acceptation de sa candidature, est tenu de se présenter à la date fixée pour son inscription. A cette occasion, il présentera son diplôme d'études supérieures ou sa copie certifiée conforme. Si le diplôme n'est pas délivré à la date d'inscription, le candidat présentera un document certifiant qu'il a achevé son master. Le candidat ne pourra être inscrit **tant qu'il n'aura pas justifié de son diplôme de master**. Le doyen de la faculté peut autoriser une inscription anticipée dans certains cas motivés. Le candidat qui ne disposera pas des documents mentionnés plus haut avant la date d'inscription fixée se présentera pour son inscription à une date ultérieure, fixée cependant avant le 30.9. 2015 inclus ; ou le 23.10.2015 inclus pour les candidats ayant effectué leur master à l'étranger.

V. Déroulement de l'examen d'entrée et disciplines d'études

Abréviations : MPP – nombre maximum de candidats recevables, U/P – nombre de candidats/étudiants reçus pour l'année scolaire 2014/2015

- **TRADUCTOLOGIE**

régime d'études : à plein temps ou combiné

MPP: 1; U/P: 0/0

Sujets de thèse recommandés :

- Traduction et réception de la littérature tchèque dans le monde francophone : analyse des œuvres d'un auteur choisi
- Les éléments de la culture tchèque et leur traduction en français (à travers des textes littéraires/non littéraires)
- Qui détermine la qualité de l'interprétation ?
- Interprétation de conférence : l'importance du « retour » dans les enceintes internationales
- Les défis de l'interprétation en milieu social
- Quoi de neuf dans la recherche sur le processus de l'interprétation ?

Le total des points est constitué de la somme des points obtenus pour chaque partie de l'examen : discussion sur le projet de thèse (0 à 30 points), évaluation de l'activité de recherche du candidat (0 à 15 points) et connaissances de la littérature sur le sujet étudié (0 à 15 points).

Responsable du programme : prof. PhDr. Jana Králová, CSc., e-mail : jana.kralova@ff.cuni.cz